

# L'INVINCIBLE PERMANENCE DU JAPON

---

**L**e Japon, dit-on, révèle des paradoxes et des contradictions dans toutes les manifestations de son activité. Cette affirmation est si souvent prononcée qu'elle doit contenir une parcelle de vérité, au moins, de manière très subjective, pour qui développe un système de pensée, donc d'action, différent de celui qui domine dans ce pays.

Contradiction, bien apparente, entre ce conservatoire des traditions que semblent jalousement protéger les comportements culturels et la parfaite intégration, tout aussi visible pour qui ne fait qu'effleurer le pays, de pratiques importées d'horizons étrangers, proches ou lointains.

Contradiction, également, dans la perception du temps, entre l'affirance pour le présent fugace et éphémère et la solidarité avec laquelle se bâtit l'avenir grâce à des programmes de recherche à long terme qui sont poursuivis avec ténacité, quel que soit le contexte économique, politique ou social. Les nécessités du moment se mêlent en permanence aux ambitions pour l'avenir, mais n'effacent pas les traditions et les valeurs du passé pour composer des structures éducatives qui suscitent autant d'éloges qu'elles autorisent de critiques.

Comment faire apparaître la dynamique qui sous-tend le développement de l'éducation et de la recherche, sinon en disant que le Japon a clairement conscience que les

ressources humaines représentent, au milieu d'une nature hostile, la vraie richesse, la seule qui puisse être exploitée de façon durable. On comprend alors mieux l'enjeu attaché à ces entreprises : elles doivent toutes deux servir les grands objectifs du pays. Hier, c'était la modernisation et l'industrialisation qui réclamaient des compétences et des qualités spécifiques, se traduisant par un comportement social précis et l'université avait, outre une mission pédagogique, la responsabilité d'inculquer les valeurs morales nécessaires à l'épanouissement dans le contexte professionnel ; aujourd'hui, la volonté et le besoin d'innover dominant et cette même université, relais sans cesse sollicité, doit s'ouvrir à des méthodes nouvelles, engager des coopérations avec des organismes extérieurs, accueillir des chercheurs étrangers.

Au Japon comme dans les autres pays développés, la richesse humaine s'épuise : l'essor démographique, longtemps supérieur à celui des pays européens, diminue et le taux de croissance, actuellement compris entre 0,25 et 0,29 %, selon les sources, deviendra négatif au début du siècle prochain. Les déficits de compétence menacent ; il s'agit d'en prévenir les effets et les conséquences. Voilà pourquoi un système, dont le conformisme a souvent été dénoncé, qui a donné la priorité à l'enseignement pratique et a formé, et bien formé, des ingénieurs en nombre très supérieur, proportionnellement au total de la population, à celui dont nous disposons en Europe,

JACQUES KERIGUY

Maison franco-japonaise,  
Tokyo

E-mail : qu9j-krgy@asahi-net.or.jp

DENIS BRUCKMANN

Institut franco-japonais  
Tokyo

---

\* Le titre est emprunté aux *Antimémoires* d'André MALRAUX, Paris, Gallimard, 1972, p. 479.

cherche désormais, pour les mêmes raisons que celles qui ont présidé aux choix antérieurs, à se renouveler. Tel semble être le nouveau défi que s'est proposé le Japon.

### Un modèle japonais ?

Les chiffres ne sont-ils pas éloquentes, à leur manière, quelque peu réductrice et fallacieuse, et ne contribuent-ils pas pour beaucoup à cette admiration que soulèvent les performances de l'enseignement au Japon ? Voici quelques statistiques relatives au seul enseignement supérieur, qui portent sur les années 1993 et 1994<sup>1</sup>.

Deux types d'enseignement coexistent : un enseignement court, d'une durée nécessairement supérieure à un an, le plus souvent de deux ans, et un enseignement universitaire traditionnel, donc plus long, de quatre années généralement, pouvant aboutir à un troisième cycle s'ouvrant sur la recherche.

### Un enseignement court

Le premier compte trois catégories d'établissements. Les 3 431 *senshū gakkō* ont pour vocation d'apporter une qualification professionnelle immédiatement utilisable par l'employeur ; ils se décomposent ainsi : 3 072 sont privés, 161 sont nationaux et 198 publics. En 1994, ils employaient 35 818 enseignants et 859 173 étudiants suivaient les cours qu'ils dispensaient ; 15,6 % des lycéens nouvellement diplômés se sont inscrits dans cette filière. Les *kakushū gakkō* sont des écoles assurant une formation courte destinant à un métier précis, agriculteur, profession paramédicale, etc. Ils assurent une formation courte, d'une durée maximale d'un an, et rassemblent, dans 3 055 établissements, 366 536 élèves. Enfin, les *tanki daigaku* sont déjà des universités, organisant

des cycles courts, de deux ans, qui préparent aux concours d'État : 593 établissements, dont 501 privés ; 520 637 étudiants, en majorité des filles (91,8 %).

### Les universités

Le second comprend les universités, au sens où nous l'entendons, les *dai-gaku*. Aujourd'hui sont en activité 552 établissements de ce genre, dotés de statuts fort divers : à côté de 98 universités nationales, on trouve 48 institutions publiques, financées par une collectivité territoriale, et 406 établissements privés. Le nombre des étudiants, en 1994, était de 2 481 810, les

du flux a été foudroyante : 130 000 inscriptions en 1955, 425 000 en 1975, 561 000 en 1994.

### La recherche scientifique et technique

Si l'on aborde maintenant le domaine de la recherche scientifique et technique, on rencontrera semblable admiration et pareille convoitise de la part des pays les plus développés.

Il ne peut entrer dans notre propos de décrire les instances qui déterminent ses grandes orientations, les résultats qu'obtient la recherche ni les secteurs dans lesquels elle s'illustre. Tout juste, pour en montrer l'importance, peut-on rappeler que, selon le dernier rapport de l'Agence des sciences et des techniques pour l'année 1992, lui ont été consacrés 14 000 milliards de yen (770 milliards de francs français) et qu'elle a représenté 3 % du produit national brut en 1994. Tout juste aussi doit-on ajouter que cette recherche est avant tout, et chaque année davantage, financée sur des fonds privés ; la participation publique, qui s'élevait à 28 % en 1980, n'était plus que de 18 % en 1989. Même si la moyenne nationale se situe à 2,9 %, il n'est pas rare de voir un groupe industriel consacrer 10, voire 15 % comme les laboratoires de pharmacie, ou 20 %, à l'instar des sociétés de micro-mécanisme, de son chiffre d'affaires à la recherche.

Quelle place occupe l'université ? Il paraît bien difficile de la situer, mais on peut remarquer qu'elle tisse des liens nombreux et très forts avec l'entreprise. Les activités de recherche réclament beaucoup d'énergie et de compétence : c'est, aujourd'hui, 530 000 personnes qui évoluent dans ce secteur ; en 2005, leur nombre devrait être porté à 980 000. Objectif impossible à atteindre. Aussi les entreprises sont-elles à l'affût des diplômés d'université, auxquels elles apportent une formation complémentaire, et concluent-elles des accords avec les professeurs des plus grands établissements d'enseignement supérieur pour qu'il leur soit permis de recruter les meilleurs étudiants. En compensation, des contrats sont passés avec les laboratoires des facultés auxquels appartiennent ces professeurs, qui voient

**LES ENTREPRISES  
CONCLUENT  
DES ACCORDS AVEC  
LES PROFESSEURS  
DES PLUS GRANDS  
ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR POUR  
QU'IL LEUR SOIT  
PERMIS  
DE RECRUTER  
LES MEILLEURS  
ÉTUDIANTS**

filles entrant pour un tiers seulement dans cet ensemble. Citons, l'espace de quelques lignes encore, des chiffres qui montrent que les sciences sociales ont la faveur des étudiants (38 %), suivies par les sciences humaines (15 %), la technologie (18,5 %) ; viennent ensuite la pédagogie (6 %), la médecine (5 %) et les sciences naturelles. Les inscriptions en 3<sup>e</sup> cycle représentent 5,3 % de l'ensemble. L'évolution

1. L'ensemble des éléments statistiques de cet article est tiré du *Japon 1995*, Tokyo, Bureau français de la Maison franco-japonaise et Ambassade de France, 1995. On lira en particulier l'article de C. LEVI ALVARES « L'éducation au Japon ».

ainsi assurée leur participation à des actions de recherche.

### **La recherche fondamentale**

La recherche fondamentale est moins développée : elle est nettement inférieure à celle des autres pays de l'OCDE - Organisation de coopération et de développement économique - et ne représente que 13 % des dépenses de recherche. Elle peut être financée soit par des crédits du ministère de

## **UNE PREMIÈRE TENDANCE TRADUIT LA VOLONTÉ DE CONFORTER UNE IDENTITÉ CULTIVÉE DE MANIÈRE OBSESSIONNELLE AU JAPON...**

l'Éducation, soit par des subventions privées. Mais il faut prendre garde aux différences sémantiques : pour les Japonais, l'adjectif fondamental ne traduit pas une différence de nature, ou, si l'on préfère, d'objectif ; il s'applique seulement à la durée. Ainsi, la recherche fondamentale se déroule dans le long terme, et la recherche appliquée est limitée dans le temps. Quelques traits caractérisent les pratiques japonaises. Le chercheur est tenu de publier plus encore que son collègue occidental ; il n'est pas rare que sa production annuelle soit supérieure à 50 ou 60 articles. On comprend la saturation de l'édition japonaise et le niveau moyen des publications. Par ailleurs, le savoir-faire d'une équipe, d'un individu, est pris en compte de la même façon que le savoir ; en d'autres termes, il importe peu de déterminer une zone encore vierge afin de s'engouffrer dans un thème novateur : une équipe n'hé-

site pas à mener à nouveau une recherche déjà effectuée, car le parcours qu'elle impose apporte une compétence reconnue. Pour toutes ces raisons, la recherche japonaise se démarque sensiblement de la recherche française.

L'Europe a été conduite à donner une sorte de prééminence à la recherche fondamentale qui permet l'éclosion de quelques personnalités et alimente la recherche appliquée, puis, de façon plus lointaine dans le temps, l'innovation. Rien de cela au Japon : le chercheur est, à toutes les étapes de son travail, en contact direct avec la partie active de la société. Les programmes collectifs à long terme, ne reposant pas sur des individualités, irriguent en permanence applications de la recherche et innovation.

### **Une politique d'ouverture**

Mais les besoins évoluent : parfaitement adaptées à une phase de rattrapage économique, ces structures ne conviennent plus à une industrie hiscée au premier rang mondial. En ce domaine aussi se manifeste donc la volonté d'introduire davantage de créativité et d'imagination. Un effort considérable est actuellement consacré à la mise en place de programmes internationaux, comme Frontière humaine, né en 1987, dont la France assure le secrétariat, qui vise à explorer le corps de l'homme considéré comme support de technologies d'avenir.

Il reste évidemment à convaincre les partenaires étrangers, rendus méfiants par des expériences antérieures souvent négatives, à accepter les propositions qui leur sont faites, et ce n'est pas la moindre difficulté. Ainsi la France a-t-elle refusé de s'engager dans bon nombre de programmes lancés par la suite, craignant que les liens qu'entretiennent les acteurs japonais avec l'industrie ne l'empêchent de tirer bénéfice de ces actions. Cette politique d'ouverture semble pourtant porter ses fruits, si l'on en juge par le nombre de chercheurs étrangers invités au Japon et celui des Japonais affectés à un laboratoire étranger : en 1991, 53 000 dans le premier cas et 80 000 dans le second.

C'est ce Japon aux allures de vain-

queur qui a été livré à l'admiration des pays européens ; c'est la puissance de son organisation culturelle qui a été proposée comme modèle aux sociétés occidentales ; c'est son apparente unité, son socle de valeurs communes, qui ont été présentés pour justifier cette réussite.

### **Un Japonais modèle ?**

Mais, pour livrer une idée plus précise de l'enseignement supérieur japonais, il convient d'en souligner les caractéristiques les plus apparentes. On les exprimera dans les termes suivants.

En simplifiant à l'extrême, il est possible de relever deux tendances, absolument opposées : la première traduit la volonté de conforter une identité cultivée de manière obsessionnelle au Japon ; l'autre, à l'inverse, accentue les inégalités de façon irréversible : contradiction majeure, immédiatement perceptible.

Qu'on les nomme homogénéité ou

## **... L'AUTRE, À L'INVERSE, ACCENTUE LES INÉGALITÉS DE FAÇON IRRÉVERSIBLE**

consensus, l'intensité et l'unité de la personnalité culturelle nipponne sont depuis longtemps une pâture idéale pour les commentateurs nationaux ou étrangers. L'histoire, il faut le reconnaître, semble bien le confirmer : l'enseignement a toujours été cultivé avec un soin extrême et les écoles confucéennes, en particulier, ont formé durant des siècles les élites du Japon féodal. Ce fait explique sans doute que, au moment où le pays prit le parti de sortir de son isolement, il disposait des structures nécessaires au développement de l'éducation, mais, en outre, il affichait naturellement la volonté de

construire à partir de l'existant un enseignement de qualité.

### **Un système unique**

L'année 1867 marque l'avènement de l'ère Meiji ; elle marque aussi l'importation des connaissances acquises par les pays occidentaux, dont la suprématie, en ce domaine, paraissait indiscutable. En 1877 est fondée l'université impériale de Tokyo, organisée autour de quatre départements : droit, sciences, littérature et médecine. Un réseau peu à peu se constitue, soigneusement contrôlé par l'État, qui inspire les programmes et assure leur uniformité. Une université privée, créée à l'initiative d'un intellectuel curieux des choses de l'étranger, Fukuzawa

Yukichi, l'université Keio, l'avait précédé ; elle demeure un monument dans le paysage universitaire japonais. Le code fondamental de l'éducation de 1872 met en place un système unique, destiné à tous et entièrement placé sous le contrôle du gouvernement. Cause et conséquence, sans doute, l'uniformisation, d'abord projet politique, va devenir un idéal social. L'ouverture se réduit comme une peau de chagrin ; les valeurs traditionnelles, nationalisme et confucianisme, alliées à la renaissance du shintoïsme, sont réintroduites.

Il est d'ailleurs important de remarquer que le confucianisme, doctrine morale par essence conservatrice, qui repose sur des règles de vie quotidienne simples et détermine des relations sociales fixant l'ordre au sein du groupe, a modelé en profondeur l'enseignement supérieur, ainsi que l'atteste, par exemple, le prestige, pour ne pas dire la vénération qui entoure le professeur. Le shintoïsme, ou plutôt sa renaissance à la fin du siècle dernier, qui a inspiré la constitution de Meiji, promulguée en 1889, im-

posait le caractère sacré et inviolable de l'empereur ; il a contraint durablement l'université à servir ses desseins les plus coupables et a semé les graines du militarisme fascinant qui a poussé le Japon vers la guerre.

### **Hierarchie, conformisme et uniformité**

Conscientes de ces défauts et de leurs conséquences sur un passé récent, les forces alliées entreprirent une profonde réforme de l'enseignement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. La loi cadre sur l'éducation de 1947 érige en établissements d'enseignement supérieur les universités et les collèges universitaires : elle prévoit leur ouverture sur toutes les classes de la société et cherche à arracher au pouvoir central les moyens de contrôle qu'il s'était attribués. Efforts compromis puis mis en pièces par les sursauts nationalistes contemporains de la guerre de Corée, dès 1950 ; au même moment, les milieux de l'industrie et des finances, dans leur désir d'obtenir rapidement

une main-d'œuvre peu portée à la revendication, relaient avec succès cette demande. Respect de la hiérarchie, conformisme et uniformité sont les marques les plus apparentes de l'enseignement qui a formé les générations du développement économique.

Il faut attendre l'année 1984 et la réunion d'une commission sur l'éducation pour que les failles du système soient mises en évidence : recherche effrénée du diplôme, compétition excessive pour entrer dans les universités les plus prestigieuses, évaluation et sélection effectuées hors de toute raison, réduction du travail à un apprentissage passif et peu stimulant pour l'intelligence et la créativité. Quelques mesures récentes sont venues corriger ou, pour le moins, atténuer, certaines de ces anomalies. Il reste que le monde universitaire reflète la société japonaise ; pire, il contribue à reproduire et à pérenniser ses qualités mais aussi ses défauts.

### **Un enseignement payant**

Le paradoxe japonais : une extrême uniformité des enseignements et des comportements la nécessité du dépassement personnel pour réussir ce que d'aucuns ont appelé l'Empire du concot

A noter aussi que l'enseignement est payant, à tous les niveaux.

Un exemple, l'université Keio : l'inscription annuelle demandée à la rentrée d'avril 1995 pour les facultés des lettres, d'économie, de droit, de commerce est voisine d'un million de yen (50 000 FF) ; la faculté des sciences réclame des droits sensiblement plus élevés ; quant à la faculté de médecine, elle demande le versement de 3 087 000 yen (155 000 FF). Certes, Keio est une université convoitée ; certes, elle est privée ; certes elle se trouve à Tokyo, la ville la plus chère du pays. Il n'empêche : selon une enquête menée par le ministère de l'Éducation en 1992, dont les résultats ont été publiés en 1994, les dépenses annuelles engagées par un étudiant qui n'habite pas chez ses parents s'élèvent à 2 190 000 yen (110 000 FF). C'est beaucoup, même si elles incluent, outre les

frais de scolarité proprement dits, le logement, la nourriture et les loisirs. On comprend dès lors que les familles souhaiteraient que l'investissement qu'elles consentent se traduise par des acquis qui aillent au-delà des exigences immédiates et par nature éphémères des épreuves d'évaluation.

Concluons sur ce point : 37 % de jeunes Japonais à l'université, n'est-ce pas un succès permis par une lucidité et un volontarisme appréciables et peu répandus, plus efficace, en tout cas, que celui qu'ont connu les pays occidentaux ? Mais ce succès est terni par ses performances insuffisantes en raison d'un centralisme unificateur et réducteur malgré des inégalités fla-

abîme sépare les meilleures des moins bonnes, que les chances de recrutement, de promotion, bref de réussite professionnelle et personnelle soient déterminées non par les qualités personnelles, mais par le prestige de l'université ou son insertion, par anciens élèves interposés, dans la vie économique ou politique du pays ?

Les universités privées sont soumises à la loi du marché. En période de croissance économique, elles poussent en grande quantité, comme des champignons, dit-on ; elles recrutent autant qu'elles le peuvent, des enseignants, puisque ce sont les conseils des professeurs qui désignent librement, le plus souvent parmi les anciens étudiants, leurs futurs collègues, des étudiants, que l'on peut considérer comme des clients ; et elles disparaissent quand la conjoncture s'assombrit.

Une austérité qui n'est pas sans évoquer l'architecture religieuse occidentale, c'est le style dominant des bibliothèques universitaires japonaises : ici, la bibliothèque de l'Université Keio (université privée, Tokyo).  
© Université Keio

### **Des procédures de sélection**

grantes entre les établissements.

#### **Une forte concurrence**

Contradiction, évidemment, et contradiction forte. La hiérarchie impitoyable des établissements détermine une concurrence tout aussi dure entre les individus.

Au sommet de la pyramide, l'ancienne université impériale de Tokyo, devenue nationale, et appelée, en abrégé, *Today*. En sont issues 3 100 personnalités de la politique et de la haute administration. Deuxième sur la liste, l'université de Kyoto ne recense que 825 personnalités et celle qui arrive en 109<sup>e</sup> position, *Nishinan Gakuin*, 7 seulement. Comment s'étonner qu'un

Dans ces conditions, l'égalité est un leurre, car, si chacun peut effectivement entrer dans un établissement supérieur, tous n'ont évidemment pas les mêmes chances de parvenir au sommet.

Pour en être convaincu, il suffit de considérer les procédures de sélection. Il y a d'abord la méthode des recommandations : le lycée auprès duquel le futur étudiant a effectué ses études, uni par des liens étroits à l'université, a le pouvoir d'introduire un certain pourcentage de ses élèves, alors soumis à un simple examen symbolique. Leur nombre varie suivant les établissements, mais n'est jamais négligeable : il peut aller jusqu'à la moitié des effectifs.

De grandes universités créent ainsi des groupes sur des bases autant financières que pédagogiques, qui assurent un flux d'étudiants régulier appréciable, au moment où baissent les effectifs et où fait rage la concurrence. Existente aussi les dispenses accordées à des personnes dotées de qualités diverses, sportives, artistiques, susceptibles de porter les couleurs de l'université et de faire briller son image. Enfin, et surtout, il convient de le préciser, les univer-

**SE CÔTOIENT  
LES PETITS  
ÉTABLISSEMENTS,  
LES BIBLIOTHÈQUES  
MOYENNES,  
ET DE NOMBREUX  
« MONSTRES » QUI  
SEMBLENT HORS DE  
PROPORTION AVEC  
LES BIBLIOTHÈQUES  
UNIVERSITAIRES  
FRANÇAISES**

sités publiques et les universités privées qui le veulent bien utilisent les compétences du Centre national des examens. Ce dernier organise un concours, sous forme de questionnaires à choix multiple, qui représente une première sélection, suivie, peu après, par une seconde série d'épreuves, réclamées, cette fois, par l'université que convoite le candidat.

On est moins surpris que les effectifs étudiants aient pu sans heurt apparent être multipliés par 10 en 45 ans ; 225 000 étudiants en 1950 ; 2 200 000 en 1995. S'il est difficile, après un survol aussi superficiel de l'enseigne-

ment supérieur japonais de porter un jugement ou même de suggérer au lecteur une impression, au moins peut-on dire que le système japonais repose sur les valeurs morales traditionnelles, confucianisme et shintoïsme, qui, au fil des siècles, ont façonné la communauté tout autant que les individus qui la composent. En ce sens, il a servi de relais efficace pour l'idéologie dominante et a livré à la société des produits tout à fait conformes à ses besoins et à ses aspirations. Incontestablement, il a apporté la preuve de son efficacité, comme le montre la bonne santé économique du pays, mais aussi de sa fragilité, non seulement parce qu'il est, de l'intérieur, soumis à de nombreuses critiques, discrètes et patientes, donc progressivement efficaces, mais aussi parce qu'il est menacé par les excès que ces valeurs peuvent à tout moment entraîner.

**Les bibliothèques de la société de l'information**

Les besoins en information sont donc considérables. Ils ont toujours été perçus comme tels et, de fait, les bibliothèques jouent un rôle important dans la vie intellectuelle du pays. Si, en ce domaine, la tradition pèse aussi lourdement que sur le système d'enseignement, qu'ont-elles de commun avec les premières collections de manuscrits qui rassemblaient, dans une salle des temples bouddhistes, dès les premières années du VIII<sup>e</sup> siècle, sutras et textes confucéens, comme dans le Zushoryo de Nara, qui réunissait les fonctions de bibliothèque et d'archives nationales ?

Une certaine opacité des critères d'élaboration des statistiques tout autant que la complexité du système éducatif supérieur (cycles longs et courts) ne rendent pas aisée la description du paysage des bibliothèques universitaires japonaises. Tout au plus peut-on fournir quelques repères qui permettront au moins des comparaisons d'échelle.

Il y aurait au Japon quelque 1 000 bibliothèques universitaires, 1 500 même, si l'on y ajoute les universités qui dispensent des cycles courts.

Ce chiffre excède le nombre d'universités. Il est vrai que, fréquemment, la bibliothèque d'une université se décompose en trois ou quatre grandes bibliothèques : elle est également le centre d'une nébuleuse de vingt à soixante bibliothèques de plus faible ampleur (départements ou unités de recherche), pour lesquelles on ne dispose pas de chiffres. Les collections des seules bibliothèques universitaires atteindraient 126 millions de volumes (contre 24 en France), et les personnels « titulaires » 8 000 personnes (contre 4 000 en France). Les budgets documentaires de l'ensemble de ces établissements achèvent de donner une impression de gigantisme : ils sont de l'ordre de 2,8 milliards de francs (contre 500 millions en France).

On l'aura compris : par comparaison avec la situation française, tous les chiffres doivent être multipliés par deux ou six. Il faut cependant préciser qu'à l'intérieur même du Japon, la lecture universitaire est largement favorisée par rapport à la lecture publique, dont le tableau est moins riant du fait du sous-équipement dont souffrent de nombreuses villes de province.

**Une situation de contrastes**

Une vue plus rapprochée fait apparaître une carte documentaire pleine de contrastes qui se manifestent à tous les niveaux : l'attribution des moyens, révélatrice de la situation offerte à la bibliothèque au sein de l'université, la richesse du fonds documentaire, la répartition entre bibliothèque centrale et bibliothèques de département, l'organisation technique, le nombre et la qualification des employés, le taux de fréquentation...

Se côtoient les petits établissements, les bibliothèques moyennes, et de nombreux « monstres » qui semblent hors de proportion avec les bibliothèques universitaires françaises : les bibliothèques de l'université de Tokyo, de Kyoto, d'Osaka, ou encore de Tsukuba, de Keio, de Hosei, de Tohoku ou de Waseda. Des campus grands comme une commune (de 20 000 à 50 000 étudiants - ce dernier chiffre est celui de l'université Waseda), des surfaces souvent consi-

1 bibliothèque centrale de l'université de Kyoto  
Université de Kyoto

dérables, allant de 10 000 m<sup>2</sup> – Nagoya – à 30 000 m<sup>2</sup> – Jochi, Waseda –, avec fréquemment de 1 000 à 3 000 places de lecture), des collections qui, dans certaines de ces universités, représentent la moitié de celles de notre Bibliothèque nationale de France (7 millions de volumes à l'université de Tokyo, 6 millions de volumes à celle de Kyoto, 4 à l'université Waseda), des systèmes informatiques titanesques (de 300 à 400 terminaux par bibliothèque) et, enfin, des acquisitions annuelles qui peuvent faire rêver des conservateurs français (40 000 volumes à Waseda, 110 000 volumes à l'université de Kyoto, 170 000 volumes à l'université de Tokyo). Rappelons qu'en France, l'ensemble des bibliothèques universitaires acquiert environ 500 000 volumes par an.

Ce tableau trop rapidement brossé pourrait donner à croire que la bibliothèque universitaire japonaise serait elle aussi un modèle. Ce n'est pas si sûr...

L'observation par un regard français, c'est-à-dire incorrigiblement jacobin,

de la situation de ces bibliothèques depuis la Seconde Guerre mondiale, date d'un nouveau départ s'il en est pour le Japon, reviendrait à constater une triple histoire, bien sûr inachevée : celle de la lente naissance d'un esprit de réseau, celle de la difficile reconnaissance des professions des sciences de l'information, et enfin, celle de l'émergence de l'approche qualitative dans l'évaluation.

### **Tentative d'unification des pratiques documentaires**

La diversité des statuts des établissements (public/privé, national/local), la concurrence entre les universités tout autant que la spécialisation des enseignements et la structure ancienne de la plupart des bibliothèques ont créé une situation d'émiettement des ressources documentaires et de balkanisation des établissements. Avant même d'envisager des collaborations entre les établissements de catégorie équivalente, il a souvent fallu mettre de l'ordre dans les innombrables bibliothèques

particulières qu'avaient engendrées les enseignements dans chaque université. C'est ce grand effort de centralisation et de réorganisation des collections qui a dominé les années 60 et 70, et qui est évoqué par les brochures des associations professionnelles.

Le ministère de l'Éducation et les associations professionnelles avaient de longue date tenté d'unifier les pratiques documentaires. Des recommandations ont été rédigées dès 1952 ; elles ont été inégalement respectées. Le modèle a toujours été pour les autorités nationales l'université de Tokyo, la bibliothèque nationale des bibliothèques universitaires... Mais les initiatives qu'elle a inspirées, si elles ont été acceptées et suivies par les universités nationales et publiques, se sont heurtées à l'incompréhension, quand ce n'est pas au refus, des établissements privés, qui, pour certains d'entre eux, développent des bibliothèques superbes.

Dans la décennie 60, la création successive de conseils et d'associations (Conseil des bibliothèques d'universités, Association des bibliothèques d'universités publiques, Association japonaise des bibliothèques d'universités privées, Conseil pour la coopération entre les universités nationales, publiques et privées, créé en 1979 et qui publie un périodique et une lettre d'information) a contribué également à mettre en commun problèmes et réalisations.

### **Le National Center for Science Information Systems**

Mais l'événement déterminant, encore aujourd'hui controversé, a été la création en 1986, à l'initiative du ministère de l'Éducation, de la Science et de la Culture, du National Center for Science Information Systems (NACSIS), au sein de l'université de Tokyo, ainsi qu'il se doit, et qui s'en est éloigné géographiquement depuis.

Conçu comme un outil mis à la disposition de la communauté universitaire japonaise, NACSIS a progressivement imposé ses services et de plus en plus nombreuses sont les universités qui participent à ses activités. Son objectif est de

devenir le noyau d'un système d'information scientifique national largement ouvert sur l'extérieur. De nombreuses actions témoignent de sa vitalité : la mise en réseau des ordinateurs universitaires, une messagerie électronique, la production de catalogues collectifs, riches de 15 millions de notices, accessibles en ligne ou sur CD-ROM (NACSIS-CAT), mais qui ne disposent pas cependant d'accès matière, faute d'un vocabulaire commun à toutes les universités, une messagerie pour la commande d'ouvrages par prêt entre bibliothèques, reliée au British Library Document Supply Centre (NACSIS-ILL) et un service de recherche de l'information, qui propose 44 bases de données, contenant 45 millions d'enregistrements : littérature grise, recherches en cours, répertoire des chercheurs, appels d'offres, littérature scientifique par genre et par discipline... NACSIS a été imposé par le gouvernement japonais comme site informatique ayant l'exclusivité de la fourniture de services aux établissements universitaires. Il traduit la forte volonté des pouvoirs publics de développer une coopération, quelle qu'elle ait été l'attitude des établissements et de leurs responsables. Les résultats sont à l'évidence encourageants : à ce jour, près de 300 bibliothèques universitaires sont raccordées au réseau. Il n'en est pas moins vrai que cette centralisation éveille encore aujourd'hui des réticences au sein des grandes bibliothèques universitaires. La plupart d'entre elles avaient commencé à élaborer des systèmes d'information intégrés ayant explicitement pour ambition de se situer comme serveurs sur le territoire japonais et pour l'étranger (Medianet à Keio, Tulips à Tsukuba, Wine à Waseda) et qui ont, pour ce faire, noué des partenariats avec des grands groupes privés (le groupe Kinokuniya, par exemple, à Waseda)... Internet, sur lequel beaucoup de bibliothèques sont en train d'ouvrir l'accès à leurs catalogues, indépendamment semble-t-il de recommandations centrales, va être une nouvelle donne particulièrement intéressante à observer.

L'entreprise catalographique et informatique d'unification serait-elle couronnée de succès, l'esprit de réseau n'en triompherait pas pour autant : les bibliothèques universitaires rivalisent encore dans les acquisitions de documents rares, dans les programmes de miniaturisation sur microfiches, gardent toujours un œil sur les conversions rétrospectives de leurs voisines. Elles surveillent la proportion de documents étrangers dans leurs collections : ce chiffre, qui figure toujours dans les statistiques des bibliothèques, est au Japon le garant d'une bonne politique documentaire.

Le prêt entre bibliothèques est embryonnaire et le demeurera longtemps : on ne confie pas aisément, en particulier dans les grandes bibliothèques privées, qu'on ne dispose pas de tel ou tel document. Si l'accès aux bibliothèques, quant à lui, se trouve facilité ici et là par des conventions d'« échanges d'accès » entre grandes universités (par exemple entre l'université Keio et l'université Waseda), il n'en reste pas moins que seule la recommandation d'un professeur ou d'un ancien élève de l'université permet d'ouvrir les portes de ce qui est encore un temple du savoir tout à fait réservé. Il va de soi que cet accès est encore plus aléatoire lorsqu'on n'appartient pas à la communauté universitaire.

#### **Les bibliothécaires**

Le second trait frappant pour un regard français est le peu de place que tiennent, dans les bibliothèques mêmes, les bibliothécaires...

L'équipe dirigeante de la bibliothèque universitaire japonaise est constituée d'enseignants. Le premier bibliothécaire de formation figure à la quatrième ou cinquième place de ces pyramides hiérarchiques qu'affectionnent particulièrement les organismes japonais dans leurs organigrammes. La politique documentaire, elle aussi, est définie par les tout-puissants professeurs, qui disposent chacun d'un budget destiné à couvrir les frais de documentation de son enseignement. Là se trouve sans doute la

cause de cette disparité documentaire qui frappe nombre de chercheurs étrangers habitués à une certaine cohérence dans les collections des bibliothèques. Extraordinaires richesses et lacunes étonnantes ne manquent pas d'apparaître à la lecture des catalogues. Cette suprématie de l'enseignement peut avoir d'autres conséquences : on taira le nom de cette grande bibliothèque où les fonds sont classés par nom du professeur ayant passé commande...

Le corps des bibliothécaires n'est que modérément unifié, ce qui ne facilite en rien la mobilité des

## **UN TRAIT FRAPPANT POUR UN REGARD FRANÇAIS EST LE PEU DE PLACE QUE TIENNENT, DANS LES BIBLIOTHÈQUES MÊMES, LES BIBLIOTHÉCAIRES**

agents de bibliothèques en bibliothèques, notamment quand il s'agit de franchir les clivages public/privé ou national/local : le bibliothécaire candidat au changement doit repasser des concours d'entrée ou des entretiens. L'ancienneté acquise dans un poste ou une catégorie d'établissement n'est de plus guère reconnue en cas de migration. Cause ou effet d'un immobilisme professionnel qui, malgré une évolution récente, est encore la situation la plus fréquente dans tous les secteurs de la société, il est parfaitement admis qu'un bibliothécaire accomplisse toute sa carrière dans la même bibliothèque...

#### **L'absence d'une évaluation qualitative**



Enfin, la grande inconnue des bibliothèques japonaises semble la référence à une évaluation qualitative des services.

Parcourir les brochures parfois luxueuses – concurrence oblige – que diffusent les bibliothèques de diverses universités est à ce titre tout à fait symptomatique. Partout, on semble être encore dans une logique quantitative. On décrit grand, large, haut : on insiste presque plus sur la capacité de stockage des magasins que sur le volume des collections, sur le nombre de places de lecture que sur leur confort ou leurs caractéristiques fonctionnelles. Les indicateurs visant à

**LA GRANDE  
INCONNUE  
DES BIBLIOTHÈQUES  
JAPONAISES SEMBLE  
LA RÉFÉRENCE  
À UNE ÉVALUATION  
QUALITATIVE  
DES SERVICES**

mesurer la qualité des services (nombre de visites par étudiant, mesures ou enquêtes de satisfaction des utilisateurs, indicateurs d'efficacité ou d'impact, pertinence des réponses fournies aux requêtes, optimisation des temps de recherche, etc.) sont, semble-t-il, encore inconnus dans les bibliothèques universitaires. Les utilisateurs ne sont d'ailleurs représentés dans aucune instance de réflexion ou de décision de la bibliothèque, fût-ce à titre consultatif. Selon les responsables de la bibliothèque universitaire de Waseda, sur laquelle on s'est livré récemment à une étude de cas, l'évaluation des services est une notion neuve, qu'on se promet d'introduire dans un avenir « proche », mais avec une douceur tout asiatique, dans la gestion des établissements.

Il apparaît donc en conclusion que la bibliothèque est un devoir pour l'université qui la développe. Elle est aussi un droit pour l'étudiant qui paie souvent chèrement ses études. Elle ne semble visiblement pas encore un plaisir, ni un lieu d'échanges actifs entre l'étudiant et son Alma mater.

**Occident extrême**

L'objet des pages qui précèdent n'était pas de livrer des impressions sur le système régissant l'enseignement supérieur japonais. Il en circule beaucoup, trop sans doute, énoncées par des hommes politiques ou des voyageurs pressés, et leur aspect répétitif finit par irriter.

Le sujet, en effet, se prête aux jugements à l'emporte-pièce, qui, en fait, traduisent une différence d'approche, de perception, d'attente aussi, que l'on peut qualifier de fondamentale. Il n'est pas satisfaisant, pour expliquer ces avis contradictoires, d'invoquer en l'occurrence les malentendus que développent la France et le Japon dans tous les secteurs d'activité, ou presque, de l'économie à la politique en passant par la culture, la littérature ou le cinéma : l'attrance le dispute à la méfiance, qui se mue souvent en répulsion. René Sieffert propose le commentaire suivant : « Tout se passe comme si chacune des deux parties avait découvert sa propre image, inversée et réfléchie dans un miroir déformant »<sup>2</sup>. Certes, mais le temps est venu de dépasser les clichés qui encombrant notre imaginaire pour tenter de connaître plus en profondeur la réalité d'un des aspects les intéressants, parce que très spécifique du Japon.

Si cet article a pu apporter quelques éléments de connaissance, s'il contribue à l'objectivité du jugement, alors sans nul doute, il permettra que s'établissent des échanges plus aisés et plus fructueux.

Décembre 1995

2. *Le haikai selon Basho...* Textes prés. et trad. par René SIEFFERT, Paris, 1989, p. v.

**BIBLIOGRAPHIE**

Principaux ouvrages à consulter :

Enseignement supérieur :

1. Beauchamp, E. R. ; Rubinger, R. – *Education in Japan : a Source Book*. – New York, 1989.

2. Jolivet, Muriel. – *L'Université au service de l'économie japonaise*. – Paris : Economica, 1985.

3. Leclercq, Jean-Michel. – *Education et société au Japon*. – Paris : Anthropos, 1985.

4. Leclercq, Jean-Michel. – *Le Japon et son système éducatif*. – Paris : La Documentation française, 1984. – (Notes et études documentaires ; 4747).

5. Sabouret, Jean-François. – « L'éducation nipponne : passé, présent », in *Japon : le consensus : mythe et réalités*. – Paris : Economica, 1984.

6. Sabouret, Jean-François. – *L'empire du concours : lycéens et enseignants au Japon*. – Paris : Autrement, 1985. – (Ciel ouvert).

Bibliothèques :

7. *Librarianship in Japan*, ed. by International Relations Committee of Japan Library Association. – Ed. revue et corrigée – Tokyo, 1994.